

DECLARATION DES REVENUS PROFESSIONNELS D'ARTISAN RURAL DE L'ANNEE 2008

FEUILLE ANNEXE DE CALCUL

Cette feuille de calcul est annexée à la Déclaration de revenus professionnels de :

Numéro d'immatriculation :

Raison sociale de l'entreprise :

N° d'identification de l'entreprise :

Nom et adresse du comptable ou du conseil (facultatif) :

Téléphone :

- ♦ Pour vous aider à compléter ce document, veuillez vous reporter à la notice explicative au verso.
- ♦ Si vous étiez imposé(e) au régime micro-entreprises au titre des revenus dégagés en 2008, vous ne devez pas remplir ce document. Indiquez simplement le montant de votre revenu (micro-BIC/BNC) dans la déclaration de revenus professionnels.

1. VOS REVENUS PROFESSIONNELS SONT IMPOSES DANS LA CATEGORIE DES BENEFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX REELS (BIC) OU SELON LE REGIME DE LA DECLARATION CONTROLEE BNC				
Veuillez compléter le cadre ci-dessous. Vous trouverez les éléments demandés dans vos déclarations fiscales, dans les rubriques ci-dessous indiquées.				
	A COMPLETER	REGIME DU BENEFICE REEL SIMPLIFIE	REGIME DU BENEFICE REEL NORMAL	REVENUS NON COMMERCIAUX ET ASSIMILES
❶ Bénéfice imposable dans la catégorie des BIC ou BNC	+ <input type="text"/>	§ 4 et 8-a du cadre C de l'imprimé n°2031	§ 4 et 8-a du cadre C de l'imprimé n°2031	Ligne CP du tableau n°2035-B du compte de résultat fiscal
❷ Déficit déclaré au titre de l'exercice	- <input type="text"/>	§ 4 et 8-b du cadre C de l'imprimé n°2031	§ 4 et 8-b du cadre C de l'imprimé n°2031	Ligne CR du tableau n°2035-B du compte de résultat fiscal
❸ (ajouter) Amortissements des exercices antérieurs réputés différés du point de vue fiscal et imputés sur le résultat de l'exercice	+ <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 350 du tableau 2033-B	Montant inclus dans la ligne XG du tableau 2058-A	NEANT Cette rubrique ne vous concerne pas
❹ (ajouter) Abattements sur les bénéfices, déductions et exonérations	+ <input type="text"/>	Ligne 342 et montant inclus dans la ligne 350 du tableau 2033-B	Ligne XF et montant inclus dans ligne XG du tableau 2058-A	Montant inclus dans la ligne CL du tableau 2035-B et II de l'imprimé 2035
❺ (déduire) Fraction de la rémunération du conjoint (et des conjoints en cas de société) réintégrée dans le résultat fiscal de l'exercice	- <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 316 du tableau 2033-B	Ligne WC du tableau 2058-A	
❻ (ajouter) Cotisations facultatives de prévoyance complémentaire et de perte d'emploi	+ <input type="text"/>	Montant inclus dans la ligne 381 du tableau 2033-B	Montant inclus dans la ligne A6 du tableau 2053	Montant inclus dans la ligne BU du tableau 2035-A du compte de résultat fiscal
❼ REVENU NET PROFESSIONNEL	= <input type="text"/>	A reporter dans le cadre B ou C de la déclaration (en bénéfice ou déficit selon le cas) ou dans le cadre 2 (ligne ❶) de cette feuille, le cas échéant.		

